



Gilles DARGNIER médaillé du mérite fédéral à Dargnies le 02 septembre 2021



# BULLETTIN INFOS

## BOURSEVILLE

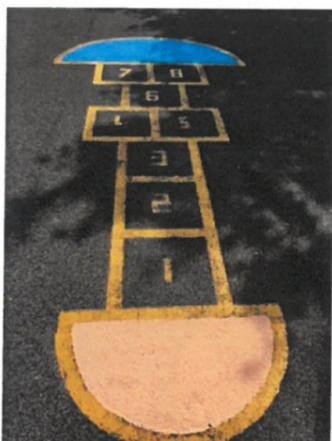
Octobre 2021



Avant



Après



Quelques réalisations des agents des services techniques



Repas des aînés

### EDITO DU MAIRE

Cher(es) Boursevillois(es),

Les vacances sont terminées chacun(e) a pu reprendre ses activités. Cette année l'été fut peu généreux en soleil et en chaleur. Nous devons nous y faire, mais nous ne maîtrisons pas le climat !!!

Du côté de la Mairie, l'équipe est restée mobilisée avec de bonnes et moins bonnes nouvelles.

**Mauvaise nouvelle :** le camion est une nouvelle fois en panne ce qui rend le service benne interrompu, soyez sûr que nous mettons tout en œuvre pour remédier au plus vite à ce problème.

**Bonnes nouvelles :** l'analyse financière de Madame ASTIER (référente communale de la Trésorerie) qui nous conforte dans nos choix. Le rescrit fiscal accordé aux habitants souhaitant participer au financement du terrain multisport (avantage fiscal de 66 % sur les impôts). La reprise des cérémonies, le repas des aînés qui nous a permis de nous réunir autour d'un bon repas dans la joie et la bonne humeur.

J'espère que la situation sanitaire continuera de s'améliorer pour qu'enfin les associations de notre village puissent reprendre les repas et activités qui nous ferons du bien tant au moral qu'au cœur.

Pour terminer cet édito, notre commune a été frappée par des drames qui nous ont beaucoup touché. Le malheur des familles n'a pas besoin de rumeurs stupides. Le respect veut que chacun n'émette aucun commentaire inutile sur ces situations, même s'il me semblait nécessaire de faire cette mise au point, je préfère retenir la très grande générosité des habitants et surtout une solidarité indéfectible.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bulletin Infos

Le Maire

### A VOS AGENDAS

**14 octobre :** passage de la balayeuse

**16 octobre :** opération brioches

**11 novembre :** commémoration de l'armistice de 1918

**20 novembre :** Sainte Barbe

**03 décembre :** Téléthon

**05 décembre :** journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**17 décembre :** marché de Noël et passage de la calèche

### LES INFOS

#### Caniveaux et trottoirs

Par arrêté en date du 23 juillet 2019, les Boursevillois sont tenus de balayer le trottoir et le caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur de la ou des façades de leur propriété (maisons, cours, jardins, ...). Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués.

#### ALSH

Les dossiers d'inscription pour le Centre de Loisirs sont à retirés Mairie dès maintenant, le dépôt du dossier complet devra être effectué en Mairie avant le 08 octobre.

#### Déjections canines

Pour le bien de tous merci de bien vouloir ramasser les déjections de votre animal de compagnie.

#### Intramuros

Pensez à télécharger l'application intramuros sur votre smartphone

Mairie de Bourseville  
305 Grande rue  
80130 BOURSEVILLE

03.22.30.20.33  
contact@mairie-bourseville.fr

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : M. CAUX, M. DURET, Mme HOLLEVILLE,  
Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : [www.mairie-bourseville.fr](http://www.mairie-bourseville.fr)

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021 A 18H30

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes DURET, HOLLEVILLE, JOLLY, SANNIER, PLOUARD et Mrs CAUX, DENTIN, DURET, HEDIN, TERNISIEN DE BOIVILLE  
Pouvoirs : Monsieur BEURAIN Emmanuel pouvoir à Monsieur DURET François  
Monsieur DELRUE Jean-André pouvoir à Madame HOLLEVILLE Géraldine  
Monsieur PILOY Vincent pouvoir à Monsieur CAUX Yannick (jusqu'au point n° 10)

**Approbation du Compte rendu du 14 avril 2021**  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité 13 pour.

### Désignation d'un secrétaire de séance

Madame JOLLY Séverine est désignée secrétaire de séance

### Subvention aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 6 associations locales sur 8 ont retourné les dossiers de demande de subvention. Il rappelle les subventions versées en 2021 et précise les subventions demandées. Monsieur CAUX (société de chasse), Madame SANNIER (Amicale des Sapeurs-Pompiers), Madame PLOUARD (Amicale des Sapeurs-Pompiers) et Madame DURET (Notre Dame des Anges), ne prennent pas part aux discussions et aux votes concernant les associations dont ils sont membres du bureau.

	2020	Demande 2021	2021	Vote
Jardins ouvriers	50 €	70 €	70 €	13
Amicale des anciens combattants	0 €	0 €	0 €	
Société de chasse	70 €	70 €	70 €	12
JSB	500 €	1 000 €	500 €	13
Notre Dame des Anges	100 €	100 €	100 €	12
Bel Age	0 €	0 €	0 €	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €	150 €	100 €	11
Lire à Bourseville	150 €	150 €	150 €	13
Resto du Cœur	50 €	0 €	50 €	13

La précision est apportée que la Jeunesse Sportive Boursevilloise a demandé le changement du pare-ballon de l'Allée Gaston Leroy, un devis sera demandé.

### Projet Parc Eolien

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la société VSB l'avait contacté pour un projet de parc éolien sur la commune. Le Conseil avait pris la décision d'organiser une consultation de la population afin de connaître sa position. Cette consultation a eu lieu du 07 au 12 juin dernier et 307 Boursevillois se sont déplacés en Mairie. Le non au projet l'emporte avec 255 voix contre 47 pour le projet éolien, 5 bulletins étaient nuls.

L'engagement du Conseil Municipal était de suivre l'avis de la population, Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer défavorablement au projet de parc éolien. Le Conseil vote à 13 voix pour

### Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Trésorier Municipal de la nécessité de prendre une délibération modificative concernant le recouvrement de créances en l'occurrence le titre n° 26 de 2014 d'un montant de 66.77 € et le titre n°136 de 2016 d'un montant de 56.80 € soit un montant total de 123.57 €.

Monsieur le Maire propose donc de diminuer de 124 € le compte 022 dépenses imprévues et d'augmenter de 124 € le compte 6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants.

Le Conseil vote à 13 voix pour

### Réfection Chemin du Tour des Haies

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'un riverain de la rue Guillemette a demandé par courrier adressé à la commune la réfection du chemin du Tour des Haies. La compétence voirie ayant été déléguée à la CCV, le courrier lui a été transmis.

Dans son courrier de réponse la CCV indique à ce riverain que sur l'acte de vente enregistré en 1985, le riverain accepté expressément d'accéder à sa propriété par le chemin du bout d'Amont et qu'une servitude de passage par la propriété contiguë était utilisable par la rue de Vaudricourt. De plus au tableau des voiries la rue Guillemette est une voie communale jusqu'au n°140. Ce chemin « non carrossé » ne doit donc pas être emprunté pour accéder à la propriété. La CCV ayant refusé la réfection, le riverain demande donc à la commune de le prendre à sa charge.

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien des chemins est à la charge communale et que ce chemin est régulièrement utilisé par des randonneurs. Monsieur le Maire propose de remettre des cailloux dans le chemin.

garage, 3 devis ont été demandé pour le changement de moteur le coût s'élève à environ 14 000 €. Un contact a été pris avec le vendeur et la protection juridique de la commune. Le changement du moteur ne peut être effectué avant accord de l'assurance. L'ouverture des bennes est conditionnée à la remise en état du camion.

Des anciens pupitres d'écoliers sont stockés dans le grenier de l'école, Monsieur le Maire propose de les vendre. Les tables individuelles seront vendues 30 € et les doubles 45 €. La vente aura lieu en Mairie, une date sera prochainement arrêtée.

Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE signale qu'un véhicule est régulièrement garé dans le « S » de la rue de Vaudricourt, il souhaite que des zébras soit matérialisés. Cette route étant départementale, un courrier sera adressé dans ce sens au Conseil Départemental.

Monsieur DENTIN demande la possibilité de replanter des arbres au niveau du calvaire, Monsieur le Maire lui répond qu'une convention est signé avec l'APEV pour la fourniture d'arbres.

### PHOTOS



Feux du déconfinement



Départ de Madame DONA



14 juillet



Monsieur DURET informe que le regard rue de Belloy est bouché, Monsieur le Maire lui précise que la société CARRU, mandatée par la CCV, a commencé l'entretien des bouches sur la commune, il va donc contacter la CCV pour un passage en urgence sur cette rue.

Madame HOLLEVILLE précise que l'opération brioche aura lieu le 17 octobre et qu'elle se déroulera dans les mêmes conditions que l'année dernière, elle indique également qu'une réunion de préparation pour le téléthon sera prochainement organisée.

Madame HOLLEVILLE indique que les valisettes pour les aînés ont été commandées et qu'une dégustation aura lieu lors de la prochaine réunion de conseil.

Monsieur HEDIN indique qu'il y a un dysfonctionnement à la borne eau de l'aire de Camping-Car, Monsieur DURET indique qu'il serait peut-être judicieux de prévoir l'installation d'une barrière pour faciliter les règlements.

Fin de réunion 20h50

Le Conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

#### **FDE adhésion de la commune de Salouël**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Salouël a demandé son adhésion à la Fédération Départementale de l'Energie et qu'il appartient aux Communes de prendre une délibération pour émettre un avis sur cette adhésion.

Le Conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

#### **FDE Groupement de commande pour les prestations en relation avec la qualité de l'air dans les bâtiments recevant du public**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée du courrier de la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme concernant l'obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air intérieur. La Fédération Départementale de l'Energie propose un groupement de commandes via un accord cadre à bons de commandes afin d'aider les collectivités qui n'ont pas les moyens techniques et humains pour réaliser cette surveillance.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à ce groupement de commandes coordonné par la Fédération et de valider l'acte constitutif du groupement de commande.

Le Conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

#### **SIPPH recouvrement des contributions**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal pour la Promotion de Personnes Handicapées, lors de sa dernière réunion a laissé le choix aux communes adhérente du mode de recouvrement des contributions. Soit par l'inscription au budget, soit par les centimes syndicaux.

La contribution s'élève à 2.20 € par habitant, Monsieur le Maire propose que la contribution soit inscrite au budget.

Le Conseil vote à l'unanimité 13 voix pour

#### **Convention de servitudes de passage TDF / Commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'antenne de téléphonie sera installée sur la parcelle AD44 et qu'à ce titre la société TDF demande à la commune un droit de passage et de tréfonds sur le chemin rural d'Ault et le chemin rural dit du Lavoir. Cette convention est consentie à titre gracieux mais l'entreprise TDF s'engage à remettre en état les chemins concernés.

Le Conseil vote 7 pour 4 contre (Mmes PLOUARD, SANNIER, JOLLY, M. TERNISIEN DE BOIVILLE) 2 abstentions (Mrs DURET, BEAURAIN)

#### **Election d'un délégué au SIEP**

Monsieur le Maire informe la Conseil Municipal que suite de la démission de Monsieur Arnaud DOUAY il convient de le remplacer au Syndicat Intercommunal

des Eaux de Picardie. Monsieur DOUAY avait été élu délégué suppléant le 28 mai 2020.

Est Candidat : Monsieur Yannick CAUX

Nombre de voix : 13 voix

Monsieur Yannick CAUX est élu délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie.

#### **Financement du TBI**

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'installation d'un nouveau TBI a l'école a été accordé, il convient maintenant de définir le plan de financement.

Coût (TTC) total du projet : 3 916 €

Montant de la subvention (60 %) : 2 650 €

Montant pour la commune : 1 266 €

Monsieur le Maire précise qu'à cette somme doit être ajouté les raccordements et les branchements qui ont été réalisés par la société Paroïelle pour un montant de 1074 € TTC, Monsieur le Maire tient à remercier la société pour la rapidité d'intervention et la qualité du travail.

Le Conseil vote à 13 voix pour

Arrivée de Monsieur PILOY Vincent, le pouvoir accordé à Monsieur Yannick CAUX s'arrête à ce moment.

#### **Remboursement des frais de déplacement**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de délibérer pour l'instauration du remboursement aux agents de frais liés aux déplacements pour les besoins du service ou de formation.

Les déplacements sont remboursés sur la base du tarif d'un billet SNCF 2<sup>ème</sup> classe en vigueur au jour du déplacement ou sur indemnité kilométrique si la destination n'est pas dotée d'une gare SNCF.

Le remboursement sera effectué sur présentation de l'ordre de mission ou de l'attestation de présence et de la photocopie de la carte grise.

Le montant des indemnités kilométriques est le suivant :

Puissance fiscale	Jusqu'à 2 000 km	de 2 001 km à 10 000 km	Après 10 000 km
5 cv et moins	0.29 €	0.36 €	0.21 €
6 et 7 cv	0.37 €	0.46 €	0.27 €
8 cv et plus	0.41 €	0.50€	0.29 €

Le conseil vote 13 voix pour

#### **Annulation de la fête foraine**

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison des restrictions sanitaires, des conditions drastiques

d'organisation et du résultat de la concertation avec les membres du Conseil et des associations concernées par l'organisation de la fête, il a été décidé à la majorité d'annuler au grand regret de tous, la fête foraine cette année.

Les forains ont été reçu en Mairie afin d'expliquer cette décision, pour ne pas les pénaliser, Monsieur le Maire en concertation avec les adjoints, souhaiterait indemniser les forains.

Le paiement de ce dédommagement pourrait s'effectuer aux forains présents chaque année sur présentation d'une facture pour l'année 2021.

Le conseil à la majorité refuse le doublement de l'indemnité, la subvention habituelle sera versée.

Le conseil vote 3 voix pour (M. CAUX, Mmes DURET et HOLLEVILLE) 10 voix contre

#### **Tarification restauration scolaire**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que plusieurs parents ainsi que les agents lui avaient indiqué une dégradation de la qualité et de la quantité des repas servis à la restauration scolaire. La société Isidore a été reçue et reconnaissait que depuis le 1<sup>er</sup> confinement la qualité avait diminué. Il a donc été mis fin au contrat au 30 septembre 2021. Plusieurs fournisseurs ont été reçus et l'ESAT de Woincourt a été retenue.

Le coût du repas s'élève désormais à 4.99 € TTC, Monsieur le Maire propose donc de modifier le tarif de la restauration scolaire est d'augmenter le prix de 3.30 € à 4 €, la différence sera à la charge de la commune. Le coût supplémentaire pour la collectivité s'élèverait à environ 47.50 € (0.99 € x 12 enfants x 4 jours) par semaine soit 1 700 € (47.50 € x 36 semaines) par année scolaire.

Le Conseil vote à 13 voix pour

#### **Temps de travail 1607 heures**

Par courrier reçu en date du 21 septembre, Madame la Préfète demande aux collectivités de délibérer sur l'obligation d'instaurer la durée annuelle légale de travail à 1607 heures pour les agents des collectivités territoriales.

Les agents de la commune de BOURSEVILLE à temps complet étant déjà à cette durée légale, Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir valider cette durée.

Le Conseil vote à 13 voix pour

#### **Questions diverses**

Présentation de l'analyse financière établie par le Service de Gestion Comptable Baie de Somme pour la période 2016-2020. Cette analyse révèle que la situation financière de la commune se rétablit progressivement, le désendettement se poursuit mais la dette reste élevée.

Information concernant l'instauration d'un protocole

« pass sanitaire » mis en place pour toutes les manifestations culturelles, ludiques ou festives au Centre Socio Culturel.

Réalisation par la société Tailleux d'une nouvelle allée dans le cimetière, il faut réfléchir à la création d'un nouvel emplacement pour les cavurnes. Madame DURET signale que le cimetière a été nettoyé.

Aménagement du chemin des Templiers d'ici le mois de novembre, élargissement par la société DEFACQUE avec la contribution des exploitants agricoles. La plantation de haies sera réalisée par la CCV, la MFR d'Yzengremer, le personnel technique de la commune et l'aide de quelques membres de la société de Chasse.

Monsieur le Maire tient à remercier et féliciter les agents des services techniques pour le travail effectué sur la commune, en outre, ils ont réalisé la taille des arbres du stade ce qui a permis une économie de 4500 €

La société Agorespace propose la visite d'un city stade le 30 septembre prochain, les devis sont compris entre 50 000 € et 65 000 € à cela s'ajoute le coût du terrassement environ 25 000 €. Ces travaux sont subventionnables à 80 % et Monsieur le Maire tient à remercier Monsieur CARDON et son attaché parlementaire pour les précieux conseils apportés pour la demande de rescrit fiscal, les services fiscaux donnent leur autorisation à la défiscalisation des dons des particuliers en faveur de la création du city stade à hauteur de 66 %.

C'est accord est valable également pour la rénovation du clocher de l'église, Monsieur le Maire informera le mécène.

Départ de Madame PLOUARD et Madame SANNIER

Le Conseil Communautaire de la CCV a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Redevance d'Occupation du Domaine Public serait perçue par la CCV en compensation de la prise de la compétence voirie. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il s'est opposé avec plusieurs élus mais qu'il est le seul à avoir voté contre. La perte financière pour la commune s'élève à 1 250 €.

L'accueil de loisirs a fonctionné du 7 au 30 juillet 2021, 37 enfants étaient inscrits. Ils étaient encadrés par 1 directeur et 4 animateurs. Ouverture de l'accueil aux vacances de la toussaint.

Madame HOLLEVILLE indique que le repas des aînés aura lieu le 03 octobre, qu'à ce jour 52 personnes sont inscrites et 10 portages seront à réaliser.

Le camion MAXITY est en panne, le moteur est HS. Ce véhicule a été acheté en novembre 2020 dans un

